



135 ans

Comptes sociaux 2006-2007

(Extrait de notre Rapport annuel 2006-2007)

S.T. Dupont
PARIS

MAÎTRE ORFÈVRE, LAQUEUR & MALLETIER DEPUIS 1872

Rapport Annuel 2006-2007	1
1. Rapport de gestion.....	4
1.1. Activités et faits marquants	4
1.2. Résultats des activités	8
1.3. Gouvernement d'entreprise.....	15
1.3.1. Rôle et fonctionnement du Directoire et du Conseil de Surveillance.....	15
1.3.2. Composition du Directoire et du Conseil de Surveillance	15
1.3.3. Mandats et fonctions exercées par les dirigeants	16
1.3.4. Rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux	18
1.3.5. Responsable du contrôle des comptes	19
1.4. Perspectives, stratégie et gestion des risques	21
1.4.1. Evolutions récentes et perspectives.....	21
1.4.2. Axes stratégiques et politique d'investissements du Groupe.....	21
1.4.3. Facteurs de risques	21
1.4.4. Assurances.....	28
1.5. S.T.Dupont et ses actionnaires	31
1.5.1. Informations relatives au capital et l'actionnariat du Groupe	31
1.5.2. Dividendes versés au titre des 3 derniers exercices	33
1.5.3. Opérations afférentes aux titres de la société	34
1.6. Développement durable.....	35
1.6.1. Informations sociales.....	35
1.6.2. Informations environnementales	38
1.7. Annexes	40
1.7.1. Tableau de résultat de S.T.Dupont SA des cinq derniers exercices.....	40
1.7.2. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	41
1.7.3. Assemblée Générale du 7 septembre 2007: ordre du jour et projet de résolutions.....	43
1.7.4. Rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2007 ainsi que sur le rapport de gestion du Groupe et les comptes consolidés	71
1.7.5. Rapport du Président du Conseil de Surveillance	72
1.7.6. Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance (partie information comptable et financière).....	77
1.7.7. Rapport spécial du Directoire relatif au programme d'achat de titres	78
1.7.8. Capital social autorisé, mais non émis.....	79
2. Comptes consolidés au 31 mars 2007	81
2.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	119
3. Comptes sociaux au 31 mars 2007	121
3.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	153

4.	Autres informations à caractère juridique.....	155
4.1.	Responsable du document de référence et du contrôle des comptes.....	155
4.1.1.	Déclaration du responsable du document de référence	155
4.1.2.	Responsable du contrôle des comptes	155
4.1.3.	Responsable de l'information financière	155
4.1.4.	Documents accessibles au public	155
4.2.	Autres informations de caractère juridique.....	157
4.2.1.	Histoire et évolution de la société	157
4.2.2.	Acte constitutif et statuts.....	157
4.3.	Autres informations sur le capital et l'actionariat	161
4.3.1.	Capital social.....	161
4.3.2.	Actionariat.....	164
4.4.	Autres informations sur le gouvernement d'entreprise	164
4.4.1.	Conformité du groupe S.T.Dupont aux règles de gouvernement d'entreprise	164
4.4.2.	Autres informations concernant les membres des organes de direction et de surveillance.....	165
4.4.3.	Opérations avec les parties liées.....	166
4.5.	Autres informations sur l'activité et l'organisation du groupe	168
4.5.1.	Organigramme au 30 juin 2007.....	168
4.5.2.	Contrats importants.....	169
4.6.	Autres informations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats.....	169
4.6.1.	Propriétés immobilières, usines et équipements.....	169
4.6.2.	Procédures judiciaires et d'arbitrage.....	169
4.6.3.	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	170
4.6.4.	Informations provenant de tiers, déclaration d'experts et déclaration d'intérêts.....	170
5.	Table de concordance	171

En application de l'article 28 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent Document de Référence :

- Les comptes consolidés et les rapports des contrôleurs légaux relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2006 figurant aux pages 51-92 et 104-105 du Document de référence n° D.06-0741 déposé auprès de l'AMF le 31 juillet 2006.
- Les comptes consolidés et les rapports des contrôleurs légaux relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2005 figurant aux pages 47 à 86 du Document de référence n° D.05-1014 déposé auprès de l'AMF le 11 juillet 2005.

3. Comptes sociaux au 31 mars 2007

3.1. Comptes sociaux au 31 mars 2007

Compte de résultat

(En milliers d'euros)

	Notes	31/03/2007	31/03/2006
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net	27	55 562	60 722
Autres produits d'exploitation		13 805	8 191
Total produits d'exploitation		69 367	68 913
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats et variations de stocks de marchandises et matières premières		(17 993)	(18 434)
Autres achats et charges externes		(18 617)	(18 585)
Impôts, taxes et versements assimilés		(2 127)	(2 096)
Salaires et charges sociales		(28 616)	(29 868)
Dotations aux amortissements et provisions		(9 060)	(32 279)
Autres charges		(259)	(59)
Total charges d'exploitation		(76 672)	(101 321)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(7 305)	(32 408)
Produits financiers		2 014	6 132
Charges financières		(3 194)	(4 705)
RESULTAT FINANCIER		(1 180)	1 427
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(8 485)	(30 981)
Produits exceptionnels	23	18 451	2 560
Charges exceptionnelles	23	(14 076)	(19 217)
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 375	(16 657)
Impôts sur les bénéfices	28	121	33
RESULTAT DE L'EXERCICE		(3 989)	(47 605)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Bilan

ACTIF (En milliers d'euros)	Notes	Brut	31/03/2007 Amortissement Provisions	Net	31/03/2006
I. ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles (nettes)	2	11 343	10 770	573	261
Immobilisations corporelles (nettes)	3	37 465	36 164	1 301	0
Immobilisations financières (nettes)	4	18 799	7 475	11 324	11 017
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		67 607	54 409	13 198	11 278
II. ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours (nets)	5	20 206	6 433	13 773	15 111
Créances clients et comptes rattachés (nets)	6	19 837	7 262	12 575	14 298
Autres créances (nettes)	7	3 232	0	3 232	3 317
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	8 & 9	21 401	98	21 303	11 134
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		64 676	13 793	50 883	43 860
Compte de régularisation actif	10	988		988	1 155
TOTAL DE L'ACTIF		133 271	68 202	65 069	56 293

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

PASSIF	Notes	31/03/2007	31/03/2006
(En milliers d'euros)			
III. CAPITAUX PROPRES			
Capital	11	21 231	9 963
Primes d'émission, de fusion et d'apport	12	429	1 013
Réserves	13	(5 348)	11 992
Résultat de l'exercice		(3 989)	(47 605)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		12 323	(24 637)
IV. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES			
	15	14 167	21 433
V. DETTES À PLUS D'UN AN			
Emprunts et dettes financières	17	22 080	22 533
Fournisseurs et comptes rattachés	18	0	146
TOTAL DES DETTES A PLUS D'UN AN		22 080	22 679
VI. DETTES A MOINS D'UN AN			
Emprunts et dettes financières	16	2 533	16 477
Fournisseurs et comptes rattachés	18	6 542	5 665
Dettes fiscales et sociales	20	5 392	6 027
Autres dettes	21	1 989	8 612
TOTAL DES DETTES A MOINS D'UN AN		16 456	36 781
Compte de régularisation passif	22	42	37
TOTAL DU PASSIF		65 069	56 293

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Tableau des flux de trésorerie

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
I. OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Capacité d'autofinancement	(12 437)	(10 552)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	4 543	7 774
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(7 894)	(2 778)
II. OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 348)	(745)
Acquisitions d'autres immobilisations	(970)	(1 109)
BESOIN DE TRESORERIE (INVESTISSEMENTS)	(2 318)	(1 854)
Cessions d'immobilisations corporelles	16	110
Cessions d'autres immobilisations	3	47
Autres mouvements	261	0
DESINVESTISSEMENTS	281	157
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(2 038)	(1 697)
III. OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Remboursement d'emprunts et dettes financières	(6 661)	(1 523)
Emprunts contractés sur l'exercice	1 500	3 300
Variation des concours bancaires courants	(10 528)	2 363
Avance c/c actionnaire	(7 000)	7 000
Augmentation de Capital	41 800	
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	19 111	11 140
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	9 179	6 665
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	11 236	4 571
Trésorerie à la clôture de l'exercice	20 416	11 236

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Évolution des capitaux propres

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Capitaux propres à l'ouverture	(24 637)	21 357
Opérations liées à l'Emprunt Obligataire Convertible	449	0
Augmentation de capital (nette de frais d'émission)	40 500	0
Autres mouvements	0	(*) 2 942
Résultat de l'exercice	(3 989)	(47 605)
Variation provisions réglementées	0	(1 331)
CAPITAUX PROPRES A LA CLOTURE	12 323	(24 637)

(*) L'impact du changement de méthode lié à l'application du règlement CRC n°2002-10 s'élève à 2 942 milliers d'euros de variation nette dont 2 970 milliers d'euros venant minorer les capitaux propres pour les immobilisations incorporelles et 5 912 milliers d'euros venant majorer les capitaux propres pour les immobilisations corporelles.

L'augmentation de capital intervenue en juin 2006 était de 41 800 milliers d'euros et les frais d'émission imputés sur la prime d'émission étaient de 1 300 milliers d'euros.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

S.T.DUPONT S.A. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

1. Principes comptables
 - 1.1. Général
 - 1.2. Faits Marquants
 - 1.3. Evolution de l'activité
 - 1.4. Evènements postérieurs à la clôture
 - 1.5. Perspectives
 - 1.6. Immobilisations incorporelles
 - 1.7. Immobilisations corporelles
 - 1.8. Frais de recherche et développement
 - 1.9. Titres de participation
 - 1.10. Valeurs d'exploitation
 - 1.11. Créances clients et autres créances
 - 1.12. Valeurs mobilières de placement
 - 1.13. Disponibilités
 - 1.14. Charges à Répartir sur plusieurs exercices
 - 1.15. Conversion des éléments en devises
 - 1.16. Provision pour garantie
 - 1.17. Autres Provisions
 - 1.18. Engagements vis-à-vis du personnel
2. Immobilisations incorporelles
3. Immobilisations corporelles
4. Immobilisations financières
5. Stocks et en-cours
6. Créances clients et comptes rattachés
7. Autres créances
8. Disponibilités et valeurs mobilières de placement
9. Actions auto-détenues
10. Comptes de régularisation actif
11. Capital social
12. Primes
13. Réserves et résultat de l'exercice
14. Plan d'options de souscriptions d'actions
15. Provisions pour risques et charges
16. Emprunts et dettes financières
17. Emprunt obligataire
18. Fournisseurs et comptes rattachés
19. Dettes diverses
20. Dettes fiscales et sociales
21. Autres dettes
22. Comptes de régularisation passif
23. Elements exceptionnels
24. Exposition aux risques de taux et de change
 - 24.1. Risque de taux
 - 24.2. Sensibilité au risque de taux d'intérêt
 - 24.3. Risque de change
25. Autres risques financiers
 - 25.1. Gestion du risque de contrepartie
 - 25.2. Risque actions
 - 25.3. Risque de liquidité
 - 25.4. Lignes de crédit
26. Engagements reçus et donnés
 - 26.1. Engagements reçus
 - 26.2. Engagements donnés
 - 26.3. Engagements de location
27. Chiffres d'affaires par zone géographique
28. Impôts sur les bénéfices
 - 28.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
 - 28.2. Situation fiscale différée
 - 28.3. Situation fiscale latente
29. Éléments concernant les entreprises liées
30. Effectif moyen
31. Rémunération allouée aux organes de direction
 - 31.1. Rémunération des membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2006-2007

- 31.2. Rémunération des membres du Directoire au titre de l'exercice 2006-2007
- 32. événements postérieurs à la clôture
- 33. Tableau des filiales et participations
- 34. Identité de la société consolidante

1. PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Général

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des nouvelles règles relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, exposés ci-après :
- continuité d'exploitation ;
- indépendance des exercices.

Les principes et méthodes de comptabilisation sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice 2005/2006.

Les comptes sont établis conformément au PCG (art 531-1) et aux principes comptables généralement admis.

La préparation des comptes sociaux nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

La date d'arrêté des comptes de S.T.Dupont S.A. est le 31 mars de chaque année.

1.2. Faits Marquants

- Changement de Président

William Christie qui avait été nommé Président du Directoire en janvier 2006 pour une période intérimaire a été remplacé par Alain Crevet le 4 septembre 2006.

- Dépréciation des Actifs

Au 31 mars 2006, le Groupe a été conduit à comparer la valeur comptable de ses actifs à leur valeur recouvrable. Les tests de valeur effectués par un expert indépendant sur la base des comptes au 31 mars 2006 ont conduit à constater une dépréciation à hauteur 19.8 millions d'euros.

En ce qui concerne les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles, dépréciées à 100 % le Directoire a arrêté une méthode définissant les conditions à respecter en vue d'une éventuelle reprise de provision, à savoir:

- la reprise de la croissance du chiffre d'affaires, gage d'une valorisation effective des actifs ;
- un résultat d'exploitation consolidé à l'équilibre pendant une période suffisamment significative (12 mois) pour qu'elle puisse être considérée comme pérenne.

Au 31 mars 2007, les critères permettant une reprise de provisions pour perte de valeur n'étaient pas réunis.

- Augmentation de capital

Afin de faire face à la crise de trésorerie constatée sur le second semestre de l'exercice 2005-2006, la société a procédé à une augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant de 42 341 723,2 euros, prime d'émission comprise, par émission de 423 417 232 actions nouvelles, au prix unitaire de 0,10 euro à raison de 68 actions nouvelles pour 1 action existante. Cette augmentation de capital a été garantie par l'actionnaire majoritaire à concurrence de 41,8 millions d'euros.

L'augmentation de capital, qui s'est déroulée du 6 au 16 juin 2006, est devenue effective le 29 juin 2006, s'élève à 41,8 millions d'euros et, compte-tenu de la garantie donnée, l'actionnaire majoritaire D and D International B.V., a vu sa participation au capital passer de 55,5 % à 68,9 %.

- Plan de Sauvegarde de l'Emploi

Dans le cadre du plan d'affaires arrêté en février 2006, un plan social a été initié à la fin de l'exercice précédent qui concernait les activités du Groupe en France et dans les filiales étrangères.

Ce plan, engagé à la fin de l'exercice précédent s'est traduit par une baisse sensible des effectifs qui se présentent ainsi:

Effectifs après restructuration		
	Nombre	Variation
France	491	-130
Site industriel	392	-97
Siège	99	-33
Filiales	225	-22

Soit une baisse totale de 152 personnes.

Les négociations avec les organes représentatifs du personnel se sont déroulées entre mars et octobre 2006 et ont conduit à la mise en œuvre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi qui a permis d'adapter les effectifs aux besoins réels de l'activité, tant sur le site industriel de Faverges, qu'au siège social ou dans les filiales européennes.

Ce plan social avait comme objectif de réduire au maximum le nombre de licenciements secs et de proposer des mesures d'accompagnements pour les personnels concernés afin de favoriser la recherche d'un emploi. Les principaux éléments de ce plan social peuvent se résumer ainsi :

- Pour les filiales étrangères, réduction du nombre de vendeurs et externalisation des fonctions de back office ;
- Pour le site industriel la réduction des effectifs s'est réalisée au travers :
 - o des départs intervenus avant la mise en œuvre effective du plan qui ont permis d'en réduire l'impact ;
 - o des départs volontaires dans le cadre du PSE pour 11 personnes
 - o les négociations avec la Direction Départementale du Travail et de l'emploi ont abouti à la mise en œuvre de l'ASFNE pour 46 personnes
 - o la négociation d'un accord de retour aux 35 heures (contre 32 heures antérieurement) en contrepartie de l'abandon de 10 licenciements
 - o 13 licenciements secs, avec l'ensemble des mesures d'accompagnement (cellule de reclassement, revitalisation du bassin d'emploi, indemnités de licenciement et pour préjudice, aide à la mobilité, formation, aide dégressive, mutuelle,...)
- Pour le Siège social, la réduction des effectifs s'est traduit par :
 - o 2 départs volontaires dans le cadre du plan, indépendamment des départs intervenus avant la mise en œuvre du PSE
 - o 17 licenciements secs avec les mêmes mesures d'accompagnement que pour le site de Faverges.

Au travers de ce plan de réduction des effectifs, dont la majeure partie a été réalisée sur le deuxième semestre et qui se poursuit jusqu'en octobre 2007, les objectifs de réduction des coûts fixés dans le plan d'affaires ont été atteints. La structure est maintenant adaptée au niveau d'activité.

- Définition de la stratégie

La nouvelle stratégie définie par le Directoire vise à capitaliser autour de l'ADN de la marque qui peut se résumer ainsi:

« Maître Orfèvre, Laqueur et Malletier – depuis 1872 »

« L'Art de vivre à la Française – Art de voyager, de fumer, d'écrire »

La traduction se retrouve dans la nouvelle signature de S.T. Dupont :

S.T. Dupont
P A R I S

MAÎTRE ORFÈVRE, LAQUEUR & MALLETIER DEPUIS 1872

La mise en œuvre de la stratégie s'organise ensuite autour de :

- initiatives fortes sur les piliers historiques en matière de lancement de nouveaux produits ;

- priorisation claire des marchés en terme d'investissements (France, Hong-Kong/Chine, Japon et Russie), au travers d'une politique commerciale centrée sur l'optimisation du réseau existant (merchandising plus efficient, ouverture de SIS/corners) ;
- développement sélectif des licences ;
- stricte maîtrise des coûts.

- Augmentation de la participation dans Orfarlabo

S.T.Dupont détenait une participation de 33,33 % dans la société Orfarlabo au coté du groupe Farlabo. Dans le cadre de la revue stratégique de ses opérations, S.T.Dupont a estimé que le marché espagnol présentait un potentiel de développement significatif. Par contre, le développement de ce marché nécessite des investissements significatifs qui rendent nécessaires le renforcement des fonds propres de la société Orfarlabo. Dans ce cadre, le Groupe S.T.Dupont a participé à une augmentation de capital d'Orfarlabo, aux cotés de l'actionnaire majoritaire et a porté sa participation de 33.33 % à 49.00 % en février 2007.

- Changement de distributeur pour l'Europe de l'Est

Dans le cadre de la revue du réseau de distribution, le contrat de distribution pour l'Europe de l'Est a fait l'objet d'un appel d'offre à l'échéance du contrat (31 mars 2007).

L'objectif de cet appel d'offres était de maximiser nos ventes sur ces marchés qui représentent dans le domaine du luxe un potentiel de croissance significatif.

L'appel d'offre a conduit à retenir le groupe Mercury pour la zone Russie.

Ce changement de distributeur a eu un effet négatif sur l'activité du quatrième trimestre dans la mesure où l'ancien distributeur devait arrêter ses opérations au 31 mars 2007 et que le contrat avec le nouveau distributeur n'a été signé que début mai 2007 et n'a donc pas pu produire d'effet sur l'exercice en cours.

- Contrat de liquidité

Suite à l'augmentation de capital de juin 2006 et des volumes traités, la nécessité du contrat de liquidité existant n'apparaissait plus aussi évidente. En conséquence, ce contrat de liquidité a été dénoncé en date du 1^{er} février 2007.

1.3. Evolution de l'activité

L'activité de la société se concentre sur la production de produits durs (briquets, instruments à écrire et accessoires) pour l'ensemble des sociétés du Groupe et sur la commercialisation de l'ensemble des produits de la gamme pour la France et certains marchés export en livraison directe.

Les principaux éléments du compte de résultat sont :

- le chiffre d'affaires net ressort à 55.6 millions d'euros, soit une baisse de -8,4 % par rapport à l'exercice précédent. Compte tenu de sa position de fournisseur quasi exclusif des produits vendus, S.T.Dupont S.A. supporte le poids du recul de l'activité briquets et instruments à écrire constaté en consolidé ;
- les achats et variations de stocks de marchandises et matières premières sont en baisse de -2.4 % par rapport à l'exercice précédent ;
- les autres achats et charges externes sont stables ;
- les frais de personnel sont en recul de -4.2 % compte tenu de la mise en œuvre du plan social qui n'est intervenue que dans le courant du troisième trimestre pour le siège et au tout début du quatrième trimestre pour le centre industriel. L'effet report de ce plan continuera à se faire sentir sur l'exercice prochain ;
- les dotations aux amortissements et provisions passent de 32.3 millions d'euros en 2005-2006 à 9.1 millions d'euros pour l'exercice. Elles concernent principalement les dotations aux provisions pour dépréciation des stocks et créances clients ainsi que la provision pour garantie ;
- Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation de l'exercice fait apparaître une perte -7.3 millions d'euros contre une perte de - 32.4 millions d'euros pour l'exercice précédent.
- Le résultat financier est en recul de -2.6 millions à -1.2 millions d'euros. Ceci est la conséquence combinée d'une baisse des dividendes encaissés sur l'exercice (-3.5 millions d'euros) et de l'amélioration de la trésorerie suite à l'augmentation de capital de juin 2006 (+2.1 millions d'euros).
- Le résultat exceptionnel affiche un profit de 4.4 millions d'euros contre une perte de - 16,7 millions d'euros pour l'exercice précédent. Ceci provient de la reprise de provisions suite à la mise en œuvre du plan social qui a entraîné une charge

moins importante qu'initialement prévue compte tenu des départs volontaires intervenus et du résultat des négociations avec les représentants du personnel. Cette reprise a été partiellement compensée par les dotations aux provisions pour risques suite à la mise en œuvre du plan d'affaires et aux risques de litiges que cela a entraîné vis-à-vis des tiers.

- Par ailleurs, pour des contraintes fiscales, une dotation aux amortissements a été constatée pour un montant de 4 825 milliers d'euros et une reprise de provision pour dépréciation d'un montant identique a été enregistrée.

Le résultat net de S.T.Dupont S.A. ressort à -4.0 millions d'euros contre - 47,6 millions d'euros en 2005-2006.

Au niveau de la structure financière, les principales variations constatées sont les suivantes :

- La Capacité d'autofinancement ressort à - 12.4 millions d'euros à fin mars 2007, contre - 10,6 millions d'euros pour l'exercice précédent.
- La poursuite de la gestion proactive du besoin en fonds de roulement, si elle a eu moins d'impact que sur l'exercice précédent, a néanmoins permis une amélioration de la trésorerie issue de l'exploitation de +4.5 millions d'euros. La variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation ressort à -7.9 millions contre - 2,8 millions d'euros pour l'exercice précédent.
- La variation de la trésorerie issue des investissements (-2.0 millions d'euros contre -1.7 millions d'euros en 2005-2006) est en augmentation sur l'exercice dans la mesure où, compte tenu de la crise de trésorerie de septembre 2005, les investissements avaient été quasiment stoppés sur la plus grande partie de l'exercice précédent. Ils ont repris durant cet exercice mais à un rythme prudent.
- Compte tenu de l'augmentation de capital de 41.8 millions d'euros (dont 34.8 millions d'euros en numéraire), les opérations de financement de l'exercice font apparaître une augmentation de 19.1 millions d'euros après remboursement de la quasi totalité des découverts et autres lignes de crédit pour un montant net de 15.7 millions d'euros.

Globalement, la trésorerie s'améliore de 9.2 millions d'euros.

Au niveau bilanciel, les principaux éléments concernent :

- La baisse des stocks (- 1.3 millions d'euros) du fait de la poursuite de la politique de maîtrise du niveau des stocks.
- La baisse de l'encours clients (- 1.7 millions d'euros) du fait de la poursuite de la politique de maîtrise du crédit client allant au-delà de la simple baisse du chiffre d'affaires.
- L'amélioration de la trésorerie par l'effet combiné des éléments ci-dessus et de l'augmentation de capital.
- Les capitaux propres qui étaient négatifs de -24.6 millions d'euros au 31 mars 2006, sont devenus positifs de 12.3 millions d'euros, soit une variation de 36.9 millions d'euros, à comparer avec l'augmentation de capital de 41.8 millions d'euros.

1.4. Evènements postérieurs à la clôture

Compte tenu de la situation financière générée par l'augmentation de capital, la baisse du besoin en fonds de roulement et les reprises de provision, il est apparu que l'accord intervenu avec les banques créancières de S.T.Dupont SA n'avait plus d'objet. Afin de réduire les contraintes entraînées par cet accord, il a été décidé de le dénoncer en avril 2007 avant son échéance normale du 30 juin 2007 pour permettre au groupe de retrouver des marges de manœuvres, notamment dans la gestion de la couverture du risque de change qui était impossible dans le cadre de l'accord existant et qui a été relativement pénalisant sur l'exercice.

1.5. Perspectives

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du plan d'affaires, le Groupe s'est fixé comme objectifs:

- une progression de l'activité de l'ordre de 10 % mais à partir d'un chiffre d'affaires initial plus élevé;
- un résultat opérationnel en amélioration hors éléments non récurrents.

1.6. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou à la valeur d'apport.

Ce sont les actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, qui sont détenus par S.T.Dupont S.A. Ceux-ci sont utilisés à des fins de production ou de fourniture des biens ou services dont la durée d'utilisation prévue est supérieure à un exercice.

Le coût d'entrée des éléments incorporels répondant aux critères d'immobilisation correspond à leur prix d'achat, augmenté de tous les coûts directs engagés pour permettre à ces éléments de fonctionner selon leur objet.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité déterminée selon leur cycle ou leurs conditions d'exploitation.

Immobilisations incorporelles	Durée
Droit au bail	durée du bail
Frais de collection	6 mois
Moules et empreintes	3 ans
Logiciels	de 1 à 3 ans (si standard), de 5 à 10 ans (si spécifiques, ERP)

La société a appliqué à compter du 1er avril 2005 le règlement CRC n° 2004-6 relatif à la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs et le règlement CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. L'impact de ce changement de méthode lié au calcul des amortissements rétroactivement à cette date a été comptabilisé par les capitaux propres.

Les droits au bail sont amortis sur la durée du bail, à compter de l'entrée dans les lieux avec effet rétroactif au 1er avril 2005. Auparavant ils ne faisaient pas l'objet d'amortissement. Une provision pour dépréciation était constituée dans le cas où leur valeur probable de réalisation déterminée sur la base de rapports d'experts devenait inférieure à leur valeur comptable

Les frais de collection de l'activité prêt-à-porter masculin sont constatés en immobilisations incorporelles et amortis sur 6 mois.

Les frais de moules et empreintes assimilables à des frais de développement sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur trois ans.

La Société est amenée à tester la valeur recouvrable de ses actifs incorporels, dès lors qu'apparaissent des indices de pertes de valeur les affectant et, qu'il y ait un indice de perte de valeur ou non, et de tester annuellement la valeur recouvrable de toute immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée et de toute immobilisation incorporelle qui n'est pas encore mise en service.

Une dépréciation, ou une reprise, est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable.

1.7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou à la valeur d'apport.

Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée probable d'utilité économique :

<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>Durée d'utilisation</u>
Constructions	30 ans
Agencements, aménagements, installations liées à des constructions	20 - 25 ans
Mobilier	3 - 10 ans
Matériel et outillage	3 - 8 ans
Agencements, aménagements, installations	5 - 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Matériel micro- informatique	3 ans

La Société est amenée à tester la valeur recouvrable de ses actifs corporels, dès lors qu'apparaissent des indices de pertes de valeur les affectant.

Une dépréciation, ou une reprise, est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif, dès lors qu'apparaissent des indicateurs de perte ou de reprise de valeur les affectant.

1.8. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont passés en charges au cours de l'exercice durant lequel ils sont encourus.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif du bilan lorsqu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs pour l'entreprise et amortis sur une durée de 3 ans.

1.9. Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée (ou de leur valeur réévaluée) ou de leur valeur d'usage.

Cette dernière est déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la société, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation sont comptabilisées en charges financières. Les reprises sur provisions sont comptabilisées en produits financiers.

1.10. Valeurs d'exploitation

Les stocks et en-cours sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production, et de leur valeur vénale (valeur nette de réalisation ou coût de remplacement). Le coût d'acquisition ou de production est déterminé selon la méthode du coût standard avec incorporation des écarts sur la base " premier entré-premier sorti ". L'incorporation des écarts est fondée sur la capacité normale de production de l'entreprise. Les stocks et en-cours sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La société procède à une reprise totale de la provision de l'exercice précédant pour re-doter la provision de l'exercice.

1.11. Créances clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée par client lorsque la valeur d'inventaire des créances, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à leur valeur comptabilisée.

1.12. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement comprennent d'une part des actions d'autocontrôle et d'autre part, des sicav monétaires.

Les actions auto-détenues ont été acquises dans le cadre réglementaire de la régularisation des cours boursiers. Elles sont inscrites en valeurs mobilières de placements et sont évaluées par rapport à la moyenne des derniers cours de bourse du dernier mois de l'exercice et les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation à caractère financier.

1.13. Disponibilités

Les disponibilités correspondent aux liquidités.

1.14. Charges à Répartir sur plusieurs exercices

Ils correspondent aux frais d'émission de l'Océane qui sont amortis sur la durée de l'emprunt.

1.15. Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties aux taux en vigueur à la date de chacune des transactions. Les créances et dettes libellées en devises sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date de clôture.

Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en "écarts de conversion" au bilan. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques calculée après neutralisation des opérations faisant l'objet d'une couverture de change. Les gains de change latents, par contre, ne sont pas comptabilisés en produits financiers dans le compte de résultat.

1.16. Provision pour garantie

Une provision pour garantie est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des produits vendus en France et à l'étranger. Cette provision est ajustée annuellement sur la base des taux de retour historiques des produits vendus.

1.17. Autres Provisions

Une provision pour restructuration est comptabilisée dès lors que la société a une obligation vis-à-vis de tiers ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisé avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Cette provision est destinée à couvrir l'ensemble des coûts estimés des restructurations (indemnités de licenciements, pré retraites, préavis non effectués, coûts de formation des personnes devant partir) ainsi que les coûts de fermeture de boutiques.

1.18. Engagements vis-à-vis du personnel

- Engagements de retraite

A leur départ, les employés de la société perçoivent une indemnité conforme à la loi et aux conventions collectives de la société.

La couverture des droits acquis par le personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite est confiée à une compagnie d'assurance qui supporte les coûts entraînés par le départ des personnes.

L'engagement technique a été évalué selon une méthode actuarielle à 2 709 milliers d'euros au 31 mars 2007 dont 856 milliers d'euros couverts par le fonds d'assurance et 1 792 milliers d'euros couverts par une provision dans les comptes au 31 mars 2007.

Le coût des engagements de retraite est pris en charge dans le compte de résultat afin de répartir le coût régulièrement sur la carrière des employés.

- Engagements de mutuelle

La société comptabilise les engagements destinés à couvrir les dépenses de mutuelle pour les retraités partis en retraite avant le 1er janvier 2001 (elle ne couvre pas les dépenses de mutuelle pour le personnel partant en retraite après le 31 décembre 2000).

La provision s'élève à 1 021 milliers d'euros au 31 mars 2007.

2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Frais d'Établissement	59	59
Marques	697	697
Droits au bail	3 862	3 862
Frais de Développement	1 082	1 147
Autres immobilisations incorporelles	5 643	5 866
TOTAL VALEUR BRUTE	11 343	11 631
Frais d'Établissement	(59)	(59)
Marques	(175)	(175)
Droits au bail	(3 534)	(3 517)
Frais de Développement	(565)	(297)
Autres immobilisations incorporelles	(4 541)	(3 551)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(8 874)	(7 599)
Frais d'Établissement	0	0
Marques	(522)	(522)
Droits au bail	(128)	(345)
Frais de Développement	(177)	(850)
Autres immobilisations incorporelles	(1 070)	(2 054)
TOTAL DEPRECIATIONS	(1 896)	(3 771)
Frais d'Établissement	0	0
Marques	0	0
Droits au bail	200	0
Frais de Développement	341	0
Autres immobilisations incorporelles	32	261
TOTAL VALEUR NETTE	573	261

Les « Marques » correspondent essentiellement à des marques achetées soit dans un objectif de protection juridique, soit pour une exploitation ultérieure et font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

Le poste « Droit au bail » comprend deux boutiques en « propre », une à Paris, avenue Montaigne et l'autre à Cannes qui a été acquise au cours de l'exercice 2004-2005.

Les « Frais de Développement » comprennent les frais engagés pour la conception et la fabrication de nouvelles lignes de produits ou de nouvelles technologies s'y rapportant ainsi que les frais de collection de l'activité prêt-à-porter masculin.

Les « Autres immobilisations incorporelles » correspondent essentiellement à des logiciels.

Au 30 septembre 2005, la société a été conduite à comparer la valeur comptable de ses actifs à leur valeur recouvrable. Les tests de valeur effectués par un expert indépendant ont conduit à constater une dépréciation à hauteur 3.2 millions d'euros sur l'exercice précédent.

En ce qui concerne les immobilisations incorporelles dépréciées à 100 % au 30 septembre 2005, le Directoire a arrêté une méthode définissant les conditions à respecter en vue d'une éventuelle reprise de provision, à savoir:

- . la reprise de la croissance du chiffre d'affaires, gage d'une valorisation effective des actifs ;
- . un résultat opérationnel consolidé à l'équilibre pendant une période suffisamment significative (12 mois) pour qu'il puisse être considéré comme pérenne.

Au 31 mars 2007, les critères permettant une reprise de la provision n'étaient pas réunis.

Au cours de l'exercice 2006-2007, afin d'être en conformité avec le CNC, les immobilisations ont été amorties suivant le plan d'amortissement initial (la durée fiscale légale est égale à la durée économique comptable) en dotations exceptionnelles et une reprise de dépréciation d'un montant identique a été constatée pour neutraliser cette dotation.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Terrains	162	162
Constructions	4 221	4 221
Agencements	5 049	4 921
Installations techniques, Matériels et Outillages Industriels	19 262	19 216
Autres Immobilisations	8 045	7 932
Immobilisations corporelles en cours	726	225
TOTAL VALEUR BRUTE	37 465	36 677
Terrains	0	0
Constructions	(2 472)	(2 323)
Agencements	(2 294)	(1 873)
Installations techniques, Matériels et Outillages Industriels	(12 515)	(11 266)
Autres Immobilisations	(5 955)	((4 697)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(23 236)	(20 159)
Terrains	(162)	(162)
Constructions	(1 749)	(1 898)
Agencements	(2 702)	(3 048)
Installations techniques, Matériels et Outillages Industriels	(6 384)	(7 950)
Autres Immobilisations	(1 929)	(3 235)
Immobilisations corporelles en cours	0	(225)
TOTAL DEPRECIATIONS	(12 926)	(16 518)
Agencements	52	0
Installations techniques, Matériels et Outillages Industriels	362	0
Autres Immobilisations	161	0
Immobilisations corporelles en cours	726	0
TOTAL VALEUR NETTE	1 301	0

La valeur brute des immobilisations corporelles augmente de 788 milliers d'euros qui se justifie par des acquisitions pour un montant de 1 348 milliers d'euros dont 1 212 milliers d'euros sur le centre industriel et des mises au rebut et cessions pour 559 milliers d'euros.

Les « Autres immobilisations corporelles » comprennent essentiellement du mobilier, des agencements divers et des meubles de présentoirs en France.

Au 30 septembre 2005, la société a été conduite à comparer la valeur comptable de ses actifs à leur valeur recouvrable. Les tests de valeur effectués par un expert indépendant ont conduit à constater une dépréciation à hauteur 16.5 millions d'euros sur l'exercice précédent.

En ce qui concerne les immobilisations corporelles dépréciées à 100 % au 30 septembre 2005, le Directoire a arrêté une méthode définissant les conditions à respecter en vue d'une éventuelle reprise de provision, à savoir:

- . la reprise de la croissance du chiffre d'affaires, gage d'une valorisation effective des actifs ;
- . un résultat opérationnel consolidé à l'équilibre pendant une période suffisamment significative (12 mois) pour qu'il puisse être considéré comme pérenne.

Au 31 mars 2007, les critères permettant une reprise de la provision n'étaient pas réunis.

Au cours de l'exercice 2006-2007, afin d'être en conformité avec le CNC, les immobilisations ont été amorties suivant le plan d'amortissement initial (la durée fiscale légale est égale à la durée économique comptable) en dotations exceptionnelles et une reprise de dépréciation d'un montant identique a été constatée pour neutraliser cette dotation.

4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Titres de Participation	18 502	18 102
Créances rattachées à des Participations	104	0
Autres immobilisations financières	193	188
TOTAL VALEUR BRUTE	18 799	18 290
Titres de Participation	(7 475)	(7 273)
Créances rattachées à des Participations	0	0
Autres immobilisations financières	0	0
TOTAL PROVISIONS	(7 475)	(7 273)
Titres de Participation	11 027	10 829
Créances rattachées à des Participations	104	0
Autres immobilisations financières	193	188
TOTAL VALEUR NETTE	11 324	11 017

Les provisions pour dépréciation des titres s'élèvent au 31 mars 2007 à 7 475 milliers d'euros, dont 2 292 milliers d'euros pour STD Investments Pte Ltd, 1 352 milliers d'euros pour S.T.Dupont Inc., 513 milliers d'euros pour S.T.Dupont Benelux, 375 milliers d'euros pour S.T.Dupont U.K., 157 milliers d'euros pour S.T.Dupont Italie, 2 080 milliers d'euros pour S.T.Dupont Deutschland GmbH, 257 milliers d'euros pour S.T.Dupont Malaysia Sdn Bhd, 321 milliers d'euros pour STD Singapour et pour 128 milliers d'euros pour S.T.Dupont Japan.

La variation, au titre de l'exercice, s'élève à 202 milliers d'euros.

La variation des titres de participation s'explique par l'augmentation du pourcentage de participation dans la filiale espagnole passant de 33,33 % à 49 % suite à l'augmentation de capital intervenue en février 2007.

5. STOCKS ET EN-COURS

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Matières premières	3 080	3 352
Produits en-cours / semi-ouvrés	6 134	7 400
Marchandises et Produits finis	10 153	10 720
Pièces détachées et consommables	839	809
TOTAL VALEUR BRUTE	20 206	22 281
Provision pour Dépréciation	(6 433)	(7 170)
TOTAL VALEUR NETTE	13 773	15 111

6. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients et comptes rattachés sont principalement à moins d'un an et s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Clients et comptes rattachés	19 771	20 467*
Effets à recevoir	66	295
TOTAL VALEUR BRUTE	19 837	20 762
Provision pour Dépréciation	(7 262)	(6 464)
TOTAL VALEUR NETTE	12 575	14 298

(*) Dont 7 294 milliers d'euros à fin mars 2006 de créances cédées à titre de garantie à un pool de banques.

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Court Terme	18 313	19 092
Long Terme	1 524	1 670
TOTAL	19 837	20 762

La variation de la provision sur l'exercice s'élève à 798 milliers d'euros.

7. AUTRES CREANCES

Les autres créances s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Etat, Impôt sur les bénéfices	483	365
Etat, TVA récupérable	907	620
Avances et Acomptes sur commandes	200	207
Autres	1 642	2 275
TOTAL VALEUR BRUTE	3 232	3 467
Provision Autres Débiteurs	0	(150)
TOTAL VALEUR NETTE	3 232	3 317

Les créances sont toutes à moins d'un an, sauf les créances « Etat, Impôts sur les bénéfices » qui se répartissent en court terme pour 4 milliers d'euros et en long terme pour 479 milliers d'euros.

Les autres créances intègrent principalement les redevances à recevoir et les créances relatives au personnel.

8. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Ce poste s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Actions S.T.Dupont en propre	42	60
Parts de Sicav	20 067	7 397
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	20 109	7 457
Comptes courants bancaires	1 292	(*) 3 775
TOTAL VALEUR BRUTE	21 401	11 232
Provisions	(98)	(98)
TOTAL VALEUR NETTE	21 303	11 134

(*) Dont cessions de créances Loi Dailly pour 4 085 milliers d'euros au 31 mars 2006.

9. ACTIONS AUTO-DETENUES

En vue d'assurer l'animation du marché boursier, ainsi qu'une liquidité suffisante du titre S.T.Dupont, une convention d'animation a été conclue auprès d'une société de bourse dans la limite de 305 milliers d'euros.

Compte tenu de l'augmentation de capital de juin 2006 et du volume du flottant, le contrat de liquidité a été dénoncé en février 2007. Dans le cadre de l'augmentation de capital, les droits préférentiels de souscription attachés aux 11 908 actions auto détenues ont été cédés sur le marché pour 18 milliers d'euros.

La valeur nette des titres de placements au 31 mars 2007 ressort à 5 milliers d'euros.

Cette valeur de marché a été déterminée sur la base de la moyenne des cours de bourse du mois de mars 2007.

10. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Charges Constatées d'Avance	477	460
Frais d'émission de l'OCEANE	355	532
Écart de Conversion Actif	156	163
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	988	1 155

11. CAPITAL SOCIAL

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Capital (en milliers d'euros)	21 231	9 963
Valeur nominale (en euros)	0,05	1,60
Nombre d'actions	424 622 305	6 226 724

Au 31 mars 2007, le capital social de S.T.Dupont S.A. s'élève à 21 231 115,25 euros et se décompose en 424 622 305 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,05 euros chacune.

Au cours de l'exercice 2006-2007, 94 955 obligations OCEANE ont été converties en actions se traduisant par une augmentation du nombre d'actions de 395 581 actions.

12. PRIMES

L'analyse des primes est la suivante :

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Primes d'émission	429	1 013
TOTAL	429	1 013

Le montant au 31 mars 2007 est relatif aux conversions d'OCEANE intervenues sur l'exercice.

13. RESERVES ET RESULTAT DE L'EXERCICE

Ce poste se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Réserve légale	31	931
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	2 942	34 012
Report à nouveau	(8 321)	(22 951)
Résultat de l'exercice	(3 989)	(47 605)
TOTAL	(9 337)	(35 613)

14. PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

Nous vous rappelons que dans sa séance du 6 mars 1997, le Directoire a consenti des options de souscription d'actions de S.T.Dupont en faveur de neuf bénéficiaires, dûment autorisées par l'Assemblée Générale Mixte du 8 octobre 1996. Ce plan venait à échéance en mars 2007, il n'y a donc plus de plan de souscription d'actions en vigueur.

15. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(En milliers d'euros)	Provisions pour garantie	Provisions pour mise en œuvre du plan d'affaires	Provisions pour autres risques	Provisions pour autres charges	Provisions pour retraites et autres engagements et avantages	Total provisions
Au 31/03/06	1 507	16 514	748	386	2 278	21 433
Dotations	327	5 350	679	53	632	7 041
Reprises Utilisées	(634)	(2 879)	(279)	(240)	(97)	(4 129)
Reprises non utilisées	0	(9 886)	(231)	(60)	0	(10 177)
Au 31/03/07	1 200	9 099	917	139	2 813	14 168

Les provisions pour autres charges diminuent de 247 milliers d'euros, se justifiant principalement par une reprise de provision suite aux accords sociaux conclus au cours de l'exercice 2002-2003 sur des départs en préretraite dans le cadre d'un dispositif CATS/CASA.

La provision pour retraite et autres avantages accordés aux employés augmente de 535 milliers d'euros suite à la régularisation sur l'exercice de l'estimation de l'impact du plan social sur cette provision effectuée au 31 mars 2006 et à la dotation normale de l'exercice.

Les provisions pour mise en œuvre du plan d'affaires ressortent à 9 099 milliers d'euros, en baisse de 7 415 milliers d'euros. Ceci est la conséquence croisée de la mise en œuvre effective du plan de sauvegarde de l'emploi dont le coût est sensiblement moins élevé que prévu au 31 mars 2006 et aux dotations pour risques suite à la revue stratégique concernant le réseau de distribution et de fournisseurs.

Conformément à l'Article 531-2/4 du PCG, nous ne communiquons pas de manière détaillée sur les risques afin de ne pas obérer notre capacité d'action dans la gestion des dossiers concernés.

16. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Découverts bancaires	984	(*) 4 219
Créances garanties Dailly	0	7 294
Emprunt obligataire convertible	23 593	24 074
Emprunt Auprès Filiale	0	3 383
Autres Dettes Financières	35	40
TOTAL	24 612	39 010

(*) dont cessions de créances Loi Dailly pour 3 209 milliers d'euros au 31 mars 2006.

Les emprunts et dettes financières se ventilent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Court Terme	2 532	16 477
Long Terme	22 080	22 533
TOTAL	24 612	39 010

A fin mars 2007, la société S.T.Dupont S.A. est endettée principalement à taux fixe. Son endettement est principalement constitué par l'emprunt obligataire OCEANE qui porte intérêt au taux fixe de 7 %.

Au 31 mars 2007, sur la base de la position de clôture, l'impact d'une hausse des taux d'intérêts de 1 % sur l'ensemble des courbes de taux aurait un impact favorable sur la charge nette annuelle de financement du Groupe d'environ 191milliers d'euros, en prenant l'hypothèse que le montant total de la dette à taux variable reste stable.

17. EMPRUNT OBLIGATAIRE

Le 14 avril 2004, S.T.Dupont a émis 4 756 871 obligations à option de conversion et/ou échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) au prix de 4,73 euros.

Ces obligations ont été souscrites à hauteur de 71,55 % par D and D International B.V., l'actionnaire majoritaire. Les obligations seront remboursées en totalité le 1er avril 2009.

Les 4 756 871 obligations ont été émises au pair, soit 4,73 euros par obligation (valeur nominale de 1,6 euros par obligation, assortie d'une prime de remboursement de 3,13 euros par obligations).

Cet emprunt d'une valeur nominale de 22 500 milliers d'euros porte un intérêt de 7 % payable à terme échu le 1er avril de chaque année. La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2006-2007, payée le 1er avril 2007 s'élève à 1 543 milliers d'euros.

Suite à l'augmentation de capital réalisée en juin 2006, le Directoire a arrêté le 19 juin 2006 la nouvelle parité d'échange des OCEANE qui est maintenant de 4,166 actions au nominal de 0,05 € pour une Obligation.

Au cours de l'exercice 2006-2007, 94 955 obligations ont été converties en actions. Au 31 mars 2007, 4 661 709 obligations étaient encore existantes, représentant une dette de 22 050 milliers d'euros.

18. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes sont principalement à moins d'un an et se ventilent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Fournisseurs et comptes rattachés	5 499	4 661
Effets à payer sur biens et services	1 043	1 150
TOTAL	6 542	5 811

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Court Terme	6 542	5 665
Long Terme	0	146
TOTAL	6 542	5 811

19. DETTES DIVERSES

Ces dettes sont toutes à moins d'un an.

20. DETTES FISCALES ET SOCIALES

Ce poste se ventile de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Impôts sur les bénéfices	0	39
Autres dettes fiscales et sociales	5 392	5 988
TOTAL	5 392	6 027

21. AUTRES DETTES

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	262	76
Effets à payer sur immobilisations	37	56
Associés Versements Anticipés / Intérêts	0	7 076
Autres dettes	1 691	1 404
TOTAL	1 990	8 612

Les autres dettes correspondent principalement aux rabais, remises et ristournes et aux commissions à payer au titre des engagements commerciaux.

22. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Ce compte comprend les écarts de conversion passif.

23. ELEMENTS EXCEPTIONNELS

Le détail des charges et produits exceptionnels se décompose comme suit :

Produits exceptionnels	31/03/2007	31/03/2006
Reprise sur amortissements	0	1 332
CATS/CASA	300	480
Reprise de provisions sur immobilisations	4 825	0
Cession immobilisations	19	111
Plan d'affaires	12 766	0
Reprises provisions	441	637
Autres	101	1
Total	18 451	2 560
Charges exceptionnelles		
Plan d'affaires	8 266	16 596
Perte sur cession d'immobilisations	447	866
Perte sur créances	173	1 056
CATS/CASA	53	21
Provisions pour risques	255	485
Dotation exceptionnelle aux amortissements	4 825	0
Autres	57	193
Total	14 076	19 218

La principale composante des charges et produits exceptionnels concerne la mise en œuvre du plan d'affaires. En produit exceptionnel figure la reprise de provision suite aux coûts effectivement engagés et inclus en charges exceptionnelles et au résultat des négociations avec les partenaires sociaux, associées aux départs volontaires ainsi qu'à la mise en œuvre de mesures d'accompagnement qui ont permis de réduire sensiblement le coût réel de ce plan par rapport aux prévisions.

Les charges exceptionnelles liées au plan d'affaires concernent les coûts réels engagés ainsi que l'impact des dotations aux provisions pour risques constituées suite à la revue stratégique relative au circuit de distribution et fournisseurs.

Des dotations aux amortissements exceptionnelles sur immobilisations ont été enregistrées, pour des contraintes fiscales, suite à l'impact des tests de valeur comptabilisés au 31 mars 2006. Une reprise de provision pour dépréciation d'un montant identique a été comptabilisée dans la rubrique « reprise de provisions sur immobilisations ».

24. EXPOSITION AUX RISQUES DE TAUX ET DE CHANGE

24.1. Risque de taux

La position courante de la trésorerie est gérée selon les objectifs principaux fixés par la Direction du Groupe (maintenir une liquidité maximale, optimiser le revenu des placements en fonction de la courbe des taux, minimiser le coût d'emprunt), et sur la base d'une référence de taux d'intérêt au jour le jour.

La Trésorerie du Groupe S.T.Dupont gère le risque de taux lié à la dette nette globale du Groupe. Cette dette est connue à travers un système de reporting mensuel de trésorerie avec indication de la dette par nature et par type de taux (fixe-variable). En complément, la société mère fournit semestriellement dans le cadre de la préparation des comptes consolidés la structure de sa dette en détaillant la part fixe et variable, courte et longue, ainsi que les taux d'intérêts payés pour chaque dette. Elle précise également les produits dérivés qui lui sont éventuellement attachés ; comme défini par la politique financière du Groupe, ces instruments sont dits simples (swaps de taux, contrats de taux à terme par exemple) et impérativement traités avec des contreparties bancaires de premier plan.

Le taux d'intérêt moyen sur le poste significatif de la dette que constitue l'émission obligataire 2004 est de 7 %.

Aucun instrument dérivé n'a été utilisé à effet de couverture durant l'exercice clos au 31 mars 2007.

L'échéancier au 31 mars 2007 de la dette brute (hors intérêts courus) et des actifs financiers avant et après gestion est présenté ci-après. Il est précisé qu'aucune dette n'a été contractée à taux révisable.

(hors intérêts courus) (en milliers d'euros)	Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs financiers	21 303	0	0	21 303
Fixe	1 240	0	0	1 240
Variable	20 063	0	0	20 063
Total passifs financiers	(970)	(22 069)	(11)	(23 050)
Fixe	(5)	(22 069)	(11)	(22 085)
Variable	(965)	0	0	(965)
POSITION NETTE	20 333	(22 069)	(11)	(1 741)

24.2. Sensibilité au risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2007, sur la base de la position nette de clôture, l'impact d'une hausse des taux d'intérêts de 1 % sur l'ensemble des courbes de taux aurait un impact favorable de 191 milliers d'euros sur la charge nette annuelle de financement de la Société mère, en prenant l'hypothèse que le montant total de la dette à taux variable reste stable.

24.3. Risque de change

La Société mère est exposée dans ses activités au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan ou sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable ; celles-ci sont libellées dans une devise autre que la devise locale de l'entité qui réalise la transaction. La volatilité des taux de change peut alors entraîner une baisse de la valeur de la transaction dans la devise d'origine.

Le principe du Groupe est en général de facturer à partir de la Société mère les filiales dans leur monnaie locale, sauf dans les cas exceptionnels où cette monnaie n'est pas convertible sur les marchés financiers. De plus, certains clients export sont également facturés en devise étrangère.

Compte tenu des difficultés financières de S.T.Dupont depuis la fin de l'année civile 2005, et malgré la signature le 29 mars 2006 de la Convention de Règlement Amiable entérinant leur soutien jusqu'au 30 juin 2007, les banques créancières de la Société mère ont souhaité limiter l'utilisation des instruments de couverture par S.T.Dupont aux seuls achats d'options. Pour éviter de devoir dégrader le résultat de l'exercice 2006-2007 de la valeur des primes à payer, S.T.Dupont a choisi de continuer à gérer ses positions au moyen de ventes de devises au comptant.

Aussi, au 31 mars 2007, il en ressort une position en devises globale non couverte au bilan pour un montant de 9 908 milliers d'euros contre 6 770 milliers d'euros au 31 mars 2006.

La Société recherche les moyens nécessaires à la reprise de la gestion de son risque de change.

25. AUTRES RISQUES FINANCIERS

25.1. Gestion du risque de contrepartie

Toute contrepartie bancaire avec laquelle une entité du Groupe souhaite travailler doit avoir été préalablement autorisée par la Société mère après appréciation de la solidité financière de la contrepartie. Dès lors, S.T.Dupont S.A. (France) considère être faiblement exposé au risque de contrepartie.

Par ailleurs, les instruments financiers utilisés dans le cadre de la gestion des risques de change et de taux sont négociés avec des contreparties bancaires internationales de premier plan.

Enfin, la Société mère n'est pas exposée à un risque lié à des concentrations significatives dans le secteur bancaire.

25.2. Risque actions

Le risque action est le risque lié à une variation défavorable du prix des titres de capital détenus.

Le Groupe ne détient pas de titres de sociétés cotées, mais un portefeuille de 11 908 actions propres comptabilisé dans les livres de la Société mère, et valorisé au 31 mars 2007 en valeur de marché à environ 5 milliers d'euros.

En tant que société cotée, la valeur du Groupe S.T.Dupont est soumise aux aléas des marchés. Mais la faiblesse du nombre de titres d'autocontrôle fait qu'une décote de 10 % de la valeur de marché du titre S.T.Dupont n'affecterait pas les comptes de façon significative.

25.3. Risque de liquidité

Échéancier des grandes catégories de dettes (hors intérêts courus) :

Nature de la dette	Taux d'intérêt	Montant (en milliers d'euros)	Échéances	Couvertures
Emprunt obligataire	Taux fixe	22 050	2009	* néant
Concours bancaires et crédits bancaires court terme				néant
Euro	Taux variable	965	2007	
Autres dettes				néant
Financement régional	Taux fixe	35	2007/2014	néant
Lignes de crédit confirmées non tirées				
Euro	Taux variable	7 575	2007	néant

* Emprunt représenté par des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions S.T.Dupont nouvelles ou existantes (OCEANE), et remboursable à compter du 1er avril 2009.

Hors intérêts courus, l'emprunt obligataire représente 96 % de l'endettement.

Afin de se doter des moyens nécessaires à son redressement et à son développement dans la durée, la Société S.T.Dupont a lancé le 2 juin 2006 une augmentation de capital, dont la réalisation effective le 29 juin 2006, garantie dans sa totalité par le soutien irrévocable de l'actionnaire majoritaire, a apporté 41 800 milliers d'euros à la Société.

25.4. Lignes de crédit

Le 29 mars 2006, les négociations menées entre la Société mère, ses banques créancières et l'Actionnaire Majoritaire ont abouti à la conclusion d'un protocole aux termes duquel les banques créancières de la Société se sont engagées à maintenir leurs concours bancaires dans les termes et conditions initiaux jusqu'au 30 juin 2007. Le montant total de ces lignes de crédit, devenues confirmées depuis la signature de cet accord, s'élève à 8 638 milliers d'euros au 31 mars 2007. A cette date, ces lignes ne sont utilisées qu'à hauteur de 965 milliers d'euros (et 98 milliers d'euros sous la forme d'une stand-by letter of credit import). Sur la base d'une étude prospective approfondie ayant conclu en l'absence de besoins de S.T.Dupont en facilités de caisse sur les deux prochains exercices, S.T.Dupont a choisi de renoncer à cet accord le 23 avril 2007.

Conformément aux dispositions de la Convention de Règlement Amiable signée le 29 mars 2006 avec les banques créancières, l'utilisation des lignes de crédit allouées à la Société mère est garantie par des cessions de créances ("Loi Dailly"). Au 31 mars 2007, les soldes bancaires de la Société mère en date de valeur sont positifs ; S.T.Dupont n'a donc procédé à aucune cession de créances à ce titre.

Une fois prise en compte la renonciation par la Société mère le 23 avril 2007 aux bénéfices du protocole tels que décrits plus haut, il n'existe plus de contrat accepté par la Société mère mentionnant un cas de défaut qui aurait pour conséquence l'exigibilité anticipée

(immédiate) de la portion de ligne utilisée ou l'annulation de cette ligne de crédit confirmée lorsqu'elle n'est pas tirée ; la Société mère a choisi de ne pas demander le renouvellement de la ligne de crédit court terme octroyée jusqu'alors à S.T.Dupont Marketing Ltd. pour un total ne dépassant pas 3 000 milliers d'euros, et a annulé la convention de prêt signée avec sa filiale le 16 avril 2007.

26. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

26.1. Engagements reçus

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Engagements reçus	9 427	9 442

Les établissements bancaires avec lesquels le Groupe a contracté, ont reçu de Broad Gain Investments LTD des lettres d'intention en garantie des facilités accordées à S.T.Dupont S.A. (France) à hauteur de 9 138 milliers d'euros.

26.2. Engagements donnés

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Cautions bancaires filiales	8 835	9 753
Lettre de Subordination	1 524	1 524
Autres cautions bancaires	215	221
Commandes fermes d'immobilisations	349	380
Engagements locations	7 620	8 016
Total	18 543	19 894

En complément, et pour respecter les cadres légaux locaux entourant l'activité des entités du Groupe, la Société mère a signé des lettres de confort au profit de certaines filiales du Groupe, par lesquelles elle s'engage à faire toutes diligences afin que la gestion de ces entités leur permette de faire face à leurs engagements financiers.

26.3. Engagements de location

Au 31 mars 2007, la société S.T.Dupont S.A. a pris des engagements à plus d'un an, relatifs à des contrats de location simple non résiliables, selon l'échéancier suivant :

(En milliers d'euros)	Montants
Exercice 2007-2008	228
Exercice 2008-2009	20
Exercice 2009-2010	80
Exercice 2010-2011	41
Au-delà	7 251
TOTAL	7 620

27. CHIFFRES D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
France	9 702	10 429
Export	45 860	50 293
TOTAL	55 562	60 722

28. IMPOTS SUR LES BENEFICES

28.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(En milliers d'euros)	Montant avant impôts	Impôts sur les sociétés	Montant après impôts
Résultat courant	(8 485)	0	(8 485)
Résultat exceptionnel	4 375	121	4 496
Résultat de l'exercice	(4 110)	121	(3 989)

28.2. Situation fiscale différée

Les impôts différés ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux.

La société bénéficie de déficits reportables à hauteur de 54 220 milliers d'euros au 31 mars 2007.

28.3. Situation fiscale latente

Le solde des moins-values à long terme imposables à 19 % s'élève à fin mars 2007 à 7 600 milliers d'euros. Il se traduit par un crédit d'impôt latent égal à 1 492 milliers d'euros reportable se ventilant comme suit :

- sur 10 ans pour 40 milliers d'euros,
- sur 9 ans pour 89 milliers d'euros,
- sur 8 ans pour 38 milliers d'euros,
- sur 6 ans pour 117 milliers d'euros,
- sur 5 ans pour 299 milliers d'euros,
- sur 4 ans pour 66 milliers d'euros
- sur 2 ans pour 347 milliers d'euros.
- et sur 1 an pour 495 milliers d'euros.

29. ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

(En milliers d'euros)	31/03/2007	31/03/2006
Participations	10 299	10 501
Créances clients et comptes rattachés	5 578	6 287
Autres créances	790	398
Emprunts & Dettes Financières divers	0	3 383
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	330	397
Autres dettes	298	7 390
Charges & (Produits) Financiers	(865)	(4 310)

Les entreprises liées sont les sociétés consolidées par intégration globale dans les comptes consolidés du groupe ainsi que les sociétés appartenant au Groupe Broad Gain.

30. EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen inscrit de la société S.T.Dupont S.A. est le suivant :

	31/03/2007	31/03/2006
Cadres	86	92
Agents Maîtrise - VRP	15	17
ETAC – ETA - Ouvriers	468	514
TOTAL	569	623

31. REMUNERATION ALLOUEE AUX ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance est déterminée avec l'objectif d'être en adéquation avec le marché pour des groupes comparables.

En ce qui concerne le Directoire, cette rémunération est constituée d'une partie fixe et d'une partie variable permettant ainsi à l'action personnelle des dirigeants de contribuer à la progression des résultats du Groupe. La partie variable est assise sur l'atteinte de l'objectif de résultat opérationnel tel que défini dans le plan d'affaires de février 2006 et de réussite de la mise en œuvre du plan de réduction des coûts.

31.1. Rémunération des membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2006-2007

MM. Tissot-Dupont et Nüesch ont perçu 4 575 euros chacun en jetons de présence au titre de l'exercice. Les autres membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent pas de jetons de présence.

31.2. Rémunération des membres du Directoire au titre de l'exercice 2006-2007

	2006-2007				2005-2006					
	Fixe	Variable	Indemnités	Mandat	Total	Fixe	Variable	Indemnités	Mandat	Total
Alain Crevet				175 000	175 000					
William Christie		75 000		226 333	301 333			375 620	234 939	610 559
Christian Gayot	127 385	20 000		3 050	150 435	141 050			3 050	144 100
Bernard Rony	179 116			3 050	182 166	119 000				119 000
Michel Suhard	134 019	25 000		3 050	162 069	23 231				23 231
Catherine Py-Leducq						117 413			3 050	120 463
Marc Lelandais							50 000	277 500	145 806	473 306

Les avantages en nature correspondant à la mise à disposition d'une voiture de fonction et à la garantie sociale des dirigeants représentent 5 263 euros pour Monsieur Alain Crevet, 8 267 euros pour Monsieur William Christie, 4 363 euros pour Monsieur Christian Gayot et 3 494 euros pour M. Bernard Rony.

32. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Compte tenu de la situation financière générée par l'augmentation de capital, la baisse du besoin en fonds de roulement et les reprises de provision, il est apparu que l'accord intervenu avec les banques créancières de S.T.Dupont SA n'avait plus d'objet. Afin de réduire les contraintes entraînées par cet accord, il a été décidé de le dénoncer en avril 2007 avant son échéance normale du 30 juin 2007 pour permettre au groupe de retrouver des marges de manœuvres, notamment dans la gestion de la couverture du risque de change qui était impossible dans le cadre de l'accord existant et qui a été relativement pénalisant sur l'exercice.

33. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations Etrangères	Capital	Réserves après retraitement (débit) / crédit	Q/P du capital détenu	Valeur brute d'inventaire des titres détenus	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires de la période	Résultats de la période	Dividendes encaissés par la société au cours de la période
			en %	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)
I- Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur excède 1% du capital de S.T.Dupont S.A.										
1) Filiales (50% au moins du capital détenu par S.T.Dupont S.A.)										
S.T.Dupont SpA Italie – Milan	120 000 €	(453 657) €	100%	156 697	0		1 213 674	2 647 168	(181 988)	
S.T.Dupont KK Japon – Tokyo	50 000 000 JPY	5 982 486 JPY	100%	0	0					
	317 795 €	38 024 €	100%	128 248			1 271 184	8 906 348	(801 866)	
S.T.Dupont LTD ENGLAND – Oxon	300 000 GBP	(701 320) GBP	100%				-	0		
	440 267 €	(1 029 227) €	100%	374 695					(9 910)	
S.T.Dupont GmbH ALLEMAGNE – Cologne	102 300 €	(870 575) €	100%	2 080 148	0		2 024 110	4 785 347	184 311	
S.T.Dupont Benelux BELGIQUE – Bruxelles	513 000 €	(2 073 764) €	100%	512 925	0		10 744	955 513	(14 568)	
S.T.Dupont Marketing Ltd HONG KONG – Kowloon	12 780 000 HKD	101 170 385 HKD	100%							
	1 219 465 €	9 653 658 €	100%	9 892 848	9 892 848		3 000 000	13 580 881	3 746 481	
STD Singapour Pte SINGAPOUR – Singapour	3 834 884 SGD	(269 482) SGD	100%					-		
	1 891 096 €	(132 890) Euros	100%	2 292 026	0		2 617 366		2 700	
S.T.Dupont Inc USA- New York	1 630 648 USD	(1 454 921) USD	100%					-	-	
	1 215 829 €	(1 084 805) Euros	100%	1 498 057	146 012				14 966	
STD Dupont DistributionPte SINGAPOUR – Singapour	1 385 000 SGD	(1 175 574) SGD	100%							
	682 985 Euros	(579 711) Euros	100%	347 188	26 495		221 908	798 493	(49 875)	
S.T.Dupont Malaisia SDN BHD MALAISIE – Malaisie	2 MYR	1 045 718 MYR	100%					-		
	0 Euros	226 306 Euros	100%	435 583	178 441			339 157	(15 985)	
2) Participation (10 à 50% au moins du capital détenu par S.T.Dupont S.A.)										
Orfarlabo S.A. ESPAGNE – Madrid	1 172 791 €	1 364 367 €	49%	728 028	728 028		-	3 030 635	(827 204)	
II- Renseignement global concernant les autres filiales et participations (filiales non reprises au paragraphe I-)										
a) Filiales Françaises				38 112	38 112		-	0	1 018	-
b) Filiales Etrangères				17 620	17 620		-	0	534 500	944 079

34. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société consolidante établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels ci-dessus sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale

BROAD GAIN Investments Limited
East Ocean Center
98 Granville Road
Kowloon
Hong Kong

3.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Aux Actionnaires
S.T.DUPONT
92, boulevard du Montparnasse
75014 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société S.T.DUPONT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la note 15 de l'annexe, des provisions pour risques ont été constituées au cours de l'exercice pour faire face aux risques d'indemnisation liés à la rupture de certains contrats. Ces provisions reflètent les meilleures estimations de la direction fondées sur les informations disponibles à la date d'arrêté des comptes dans le cadre des négociations en cours étant précisé que leur montant est inférieur au montant maximal qui résulterait de la réalisation des scénarios les plus défavorables. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de l'approche retenue pour déterminer ces provisions pour risques et nous nous sommes assurés de la pertinence de la référence faite à l'article 531-2/4 du PCG justifiant l'absence, dans l'annexe, d'informations sur le montant maximal des risques encourus ;
- Comme indiqué dans les notes 2 et 3 de l'annexe, la société a maintenu les provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles enregistrées au cours de l'exercice précédent. Nous avons examiné la démarche et les hypothèses retenues par la direction et avons apprécié le caractère approprié du maintien de ces provisions au 31 mars 2007.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;

- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de votes et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 5 juillet 2007
Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Représenté par
Christine Bouvry

Ricol, Lasteyrie & Associés

Représenté par
Gilles De Courcel

5. Table de concordance

Réf. annexe 1	Nature de l'information	Réf Titre
1.	PERSONNES RESPONSABLES	§ 4.1.1 Déclaration du responsable du document de référence
2.	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	§ 1.3.5 Responsable du contrôle des comptes § 1.3.5.3 Honoraires versés
3.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	§ 1.2.1 Résultats consolidés en IFRS de S.T.Dupont
4.	FACTEURS DE RISQUE	§ 1.4.3 Facteurs de risques
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
5.1	Histoire et évolution de la société	§ 4.2.1 Histoire et évolution de la société
5.2	Investissements	§ 1.4.2.2 Principaux investissements
6.	APERÇU DES ACTIVITÉS	
6.1	Principales activités	§ 1.1.1 Présentation générale
6.2	Principaux marchés	§ 1.1.1 Présentation générale
6.3	Lorsque les renseignements fournis conformément aux points 6.1 et 6.2 ont été influencés par des événements exceptionnels, en faire mention.	§ 1.1.1 Présentation générale
6.4	Si les affaires ou la rentabilité de l'émetteur en sont sensiblement influencées, fournir des informations, sous une forme résumée, concernant le degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication.	§ 1.4.3.2 Risques opérationnels
6.5	Indiquer les éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle.	§ 1.1.3 S.T.Dupont et son marché
7.	ORGANIGRAMME	§ 4.5.1 Organigramme au 30 juin 2007
8.	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	§ 4.6.1 Propriétés immobilières, usines et équipements § 1.6.2 Informations environnementales
9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	§ 1.2 Résultats des activités § 1.2.1.2 Analyse de la rentabilité § 1.4.3.9 Risques liés à la réglementation et à son évolution
10.	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	§ 1.2.1 Résultats consolidés en IFRS de S.T.Dupont § 1.4.3.3 Risque de liquidité § 1.4.3.4 Risques sur les lignes de crédit
11.	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	§ 1.4.2 Axes stratégiques et politique d'investissements du Groupe
12.	INFORMATION SUR LES TENDANCES	§ 1.4.1 Evolutions récentes et perspectives
13.	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	N/A
14.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	§ 1.3 Gouvernement d'entreprise
14.1	Noms, adresses professionnelles et fonctions des mandataires sociaux, nature de tout lien familial, mandats, condamnation et déclarations relatives aux mandataires sociaux	§ 1.3 Gouvernement d'entreprise
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de	§ 4.4.2.6 Conflits d'intérêts au

Réf. annexe 1	Nature de l'information	Réf Titre
	surveillance et de la direction générale	niveau des organes de direction et de surveillance
15.	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	§ 1.3.4 Rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	§ 1.3 Gouvernement d'entreprise
16.1	Dates d'expiration des mandats	§ 1.3.3 Mandats et fonctions exercés par les dirigeants
16.2	Contrats de service	§ 4.4.2.10 Information sur les contrats de services des mandataires
16.3	Comité de l'audit et comité de rémunération	4.4.1 Conformité du groupe S.T.Dupont aux règles de gouvernement d'entreprise
16.4	Conformité ou non, au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine.	§ 1.3 Gouvernement d'entreprise
17.	SALARIÉS	§ 1.6.1 Informations sociales
17.2	Participations et stock options	§ 1.5.1.4 Actionariat de S.T.Dupont § 1.5.3.2 Options de souscription et d'achats d'actions
17.3	Décrire tout accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur.	§ 1.5.1.4 Actionariat de S.T.Dupont
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	§ 1.5 S.T.Dupont et ses actionnaires § 4.2.2.5 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions
19.	OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	§ 4.4.3 Opérations avec les parties liées
20.	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	§ 2 Comptes consolidés au 31 mars 2007 § 3 Comptes sociaux au 31 mars 2007
20.1	Informations financières historiques	§ 2 Comptes consolidés au 31 mars 2007
20.2	Informations financières pro forma	N/A
20.3	États financiers	§ 3 Comptes sociaux au 31 mars 2007
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	§ 2.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés § 3.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux § 1.7.6 Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du Conseil de Surveillance (partie information comptable et financière)
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	N/A
20.7	Politique de distribution des dividendes	§ 1.5.2 Dividendes versés au titre des 3 derniers exercices
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	§ 4.6.2 Procédures judiciaires

Réf. annexe 1	Nature de l'information	Réf Titre
		et d'arbitrage
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	§ 4.6.3 Changements significatifs de la situation financière ou commerciale
21.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
21.1	Capital social	§ 1.5.1.4 Actionnariat de S.T.Dupont
	Fournir les informations suivantes, dates du bilan le plus récent inclus dans les informations financières historiques :	§ 1.5.1.4 Actionnariat de S.T.Dupont
21.1.2	S'il existe des actions non représentatives du capital, leur nombre et leurs principales caractéristiques ;	§ 4.3.1.2 Titres non représentatifs de capital
21.1.3	Le nombre, la valeur comptable et la valeur nominale des actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales ;	§ 1.5.1.4 Actionnariat de S.T.Dupont § 1.5.3.1 Rachat d'actions de la société § 1.7.7 Rapport spécial du Directoire relatif au programme d'achat de titres
21.1.4	Le montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, avec mention des conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription ;	§ 4.3.1.4 Titres donnant accès au capital
21.1.5	Des informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital ;	§ 4.2.2.8 Conditions de modification du capital
21.1.6	Des informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent ;	§ 4.3.1.5 Nantissement des actions et des actifs
21.1.7	Un historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques, mettant tout changement survenu en évidence.	§ 1.5.1.2 Evolution du capital au cours des 5 dernières années
21.2	Acte constitutif et statuts	§ 4.2.2 Acte constitutif et statuts
21.2.1	Décrire l'objet social de l'émetteur et indiquer où son énonciation peut être trouvée dans l'acte constitutif et les statuts.	§ 4.2.2.1 Objet social (article 3 des statuts)
21.2.2	Résumer toute disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance.	§ 4.2.2.2 Organes de Direction et de Contrôle
21.2.3	Décrire les droits, les privilèges et les restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes.	§ 4.2.2.5 Droits, privilèges et restrictions attachées aux actions
21.2.4	Décrire les actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires et, lorsque les conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit, en faire mention.	§ 4.2.2.8 Conditions de modification du capital
21.2.5	Décrire les conditions régissant la manière dont les assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires des actionnaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission.	§ 4.2.2.3 Assemblées Générales
21.2.6	Décrire sommairement toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.	§ 1.5.1.4 Actionnariat de S.T.Dupont
21.2.7	Indiquer, le cas échéant, toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée.	§ 4.2.2.9 Franchissement de seuils
21.2.8	Décrire les conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit.	§ 4.2.2.8 Conditions de modification du capital
22.	CONTRATS IMPORTANTS	§ 4.5.3 Contrats importants
23.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	§ 4.6.4 Informations provenant de tiers, déclaration d'experts

Réf. annexe 1	Nature de l'information	Réf Titre
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	et déclaration d'intérêts § 4.1.4 Documents accessibles au public
25.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	§ 4.5.2 Informations sur les participations au 31 mars 2007